

AVIS DE LA BOURSE

- ◆ Admission des actions de la société POULINA GROUP HOLDING -PGH- au Marché Principal des titres de capital de la Cote de la Bourse.

Admission au Marché Principal des titres de capital de la Cote de la Bourse

Le Conseil d'Administration de la Bourse s'est réuni le 07 juillet 2008 et a donné son accord de principe pour l'admission au Marché Principal de la Cote de la Bourse :

- des 150 000 000 actions existantes composant le capital actuel de la société PGH, et
- des 16 670 000 actions nouvelles souscrites à émettre par la société PGH dans le cadre d'une Offre Publique de Souscription (OPS).

Les 166 700 000 actions admises, de nominal 1 dinar chacune, portent jouissance en dividende à partir du 1^{er} janvier 2008.

Diffusion des titres offerts

L'Offre Publique de Souscription (OPS) porte sur l'émission de 16 670 000 actions nouvelles souscrites soit 10,0% du capital après augmentation et sera réalisée concomitamment par:

- Une Offre à Prix Ferme «OPF» centralisée par la Bourse, portant sur **7 325 530*** actions soit l'équivalent de **4,39%*** du capital après son augmentation;
- Un Placement Garanti portant sur **9 344 470*** actions soit l'équivalent de **5,61%*** du capital social après son augmentation, centralisé auprès d'un syndicat de placement constitué par les intermédiaires en bourse AXIS Capital, MAC SA et Tunisie Valeurs. Ce dernier sera le chef de file.

Le prix de souscription est fixé à 5,950 dinars, soit une prime d'émission de 4,950 dinars.
Le montant levé est de 99,19 millions de dinars.

Conformément à la décision de l'AGE du 1^{er} juillet 2008, les actionnaires actuels ont renoncé à leur droit de souscription dans l'augmentation du capital projetée objet de l'OPS.

Les conditions de réalisation de cette opération feront l'objet d'un avis ultérieur au bulletin de la Bourse.

Intermédiaire chargé de l'opération

Tunisie valeurs est l'intermédiaire chargé de l'admission

Evaluateur

L'évaluation a été réalisée par Ernst & Young.

Il reste entendu que l'ouverture des souscriptions à l'augmentation du capital ainsi que l'admission définitive sont tributaires de la mise à la disposition du public d'un prospectus d'augmentation du capital par voie de souscription publique et d'admission visé par le Conseil du Marché Financier.

*Répartition actualisée selon prospectus du 11/07/2008.